



EXTRAIT

du Registre des Délibérations du Conseil Municipal
de la Ville de Dole

Séance du 9 mars 2015

Nombre de conseillers en exercice : 35
Nombre de conseillers présents : 30
Nombre de procurations : 5
Nombre de conseillers votants : 35
Date de convocation : 3 mars 2015
Date de publication : 17 mars 2015

Référence

N° 15.09.03.35

Commission

Famille et Liens
Intergénérationnels

Objet

Projet de plate-forme
« Environnement
Numérique de
Travail » régionale
pour les écoles

Secrétaire de séance

Alexandre DOUZENEL

Rapporteur

Alexandre DOUZENEL

Conseillers présents : M. Jean-Marie SERMIER, Maire,
M. Jean-Baptiste GAGNOUX, Mme Isabelle MANGIN, M. Philippe JABOVISTE,
M. Jean-Philippe LEFÈVRE, M. Daniel GERMOND, M. Pascal JOBEZ, Mme
Sylvette MARCHAND, Mme Frédérique DRAY, M. Sevin KAYI, M. Jean-Pierre
CUINET, M. Paul ROCHE, M. Jacques PÉCHINOT, M. Jean-Pascal FICHÈRE,
M. Stéphane CHAMPANHET, Mme Annie MAIRE-AMIOT, Mme Isabelle
DELAINE, Mme Nathalie JEANNET, Mme Catherine NONNOTTE-BOUTON, Mme
Claire BOURGEOIS-RÉPUBLIQUE, Mme Isabelle VOUTQUENNE, Mme Esther
SCHLEGEL, M. Mathieu BERTHAUD, M. Alexandre DOUZENEL, M. Jean-Claude
WAMBST, Mme Françoise BARTHOULOT, M. Ako HAMD AOUI, Mme Phanie
BOUVRET-MAIRE, M. Alain VUILLAUME, M. Jean BORDAT

Conseillers absents ayant donné procuration :

Mme Isabelle GIROD à Mme Isabelle DELAINE
Mme Justine GRUET à M. Philippe JABOVISTE
Mme Catherine DEMORTIER à M. Jean-Philippe LEFÈVRE
Mme Laetitia CUSSEY à Mme Nathalie JEANNET
M. Gilbert CARD à M. Jean-Claude WAMBST

Conseillers absents en cours de séance :

M. Alexandre DOUZENEL (DCM 15.09.03.19) ; M. Daniel GERMOND (DCM
15.09.03.29) ; Mme Phanie BOUVRET-MAIRE (DCM 15.09.03.30-31) ;
M. Jean-Baptiste GAGNOUX (DCM 15.09.03.34) ; M. Mathieu BERTHAUD
(DCM 15.09.03.34)

L'État et la Région ont décidé de faire du numérique un axe fort du développement durable de la Franche-Comté pour asseoir sa compétitivité et susciter de nouvelles compétences. L'éducation fait partie des thématiques retenues dans ce cadre.

Des besoins de convergence permettant de faciliter et les échanges et le travail entre les membres de la communauté éducative ont été identifiés par les services de l'Éducation Nationale.

Il s'agit de :

- Disposer d'une plate-forme Environnement Numérique de Travail (E.N.T) régionale pour le cycle 3 (CM1, CM2 et 6ème) compatible (ou évolutif) avec l'E.N.T. collège pour permettre notamment l'accès au livret scolaire des acquis par les enseignants de la 6^{ème} ;
- Rendre homogène la plate-forme E.N.T. (partage de documents, communication interne, ...) en s'appuyant notamment sur « Base-Élèves 1er degré » ;
- Disposer d'une solution hébergée – en « Cloud » pour cet E.N.T, à tarification modérée, adaptée à toute commune quelle que soit sa taille (forfait annuel par classe,...) et d'un support fonctionnel et technique ;
- Consolider la plate-forme E.N.T. régionale avec des briques de logiciels évolutifs venant s'intégrer à un socle durable et existant, l'infrastructure ENVOLE, et assembler à la demande des composants fonctionnels libres ;

Pour réaliser ce projet, les services de l'Éducation Nationale proposent :

- D'élaborer un dossier de financement intégrant les différents volets du projet (cahier fonctionnel, hébergement, accompagnement, formation, mise en place, pérennisation de la solution, structure juridique porteuse : GIE, GIP, association,...), des fonds FEDER (2014-2020) et CPER (2014-2020) étant disponibles ;

- D'intégrer dans le financement une montée en charge sur les 3 premières années ;
- En parallèle du montage du dossier de financement, de travailler sur le dossier fonctionnel et technique ;
- Aux principales communes de la région et à d'autres collectivités publiques (Région, Conseil Général, Rectorat,...) d'adhérer à une association porteuse du projet.

Les membres de l'association garderont la liberté d'avancer sur ce projet à leur rythme et selon leurs moyens financiers.

En conséquence, après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **VALIDE** le principe de la participation de la Ville de Dole au projet d'Environnement Numérique de Travail (E.N.T.) régional,
- **AUTORISE** Monsieur le Député-maire à poursuivre les études préparatoires,
- **AUTORISE** si nécessaire l'adhésion de la Ville de Dole à l'association précitée et acquitte le montant de la cotisation annuelle.

*Fait à Dole, le 10 mars 2015
Pour extrait certifié conforme,
Le Député-maire,*

Une copie de la présente délibération sera transmise à :

- Direction Pilotage et Coordination
- Trésorerie Principale
- Pôle Moyens et Ressources/Finances
- Pôle Actions Éducatives/Affaires scolaires


Jean-Marie SERMIER.